

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

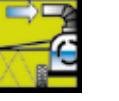
AVANT L'APPLICATION

-  1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
-  2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
-  3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
-  4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
-  5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
-  6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

PENDANT L'APPLICATION

-  7 Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION

-  8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
 -  9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
 -  10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR®. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande Osmofilm®.
- ® Marque déposée Sté PANTEK France

Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF France - Agro	📞 N°Azur 0 810 02 30 33 PRIER APPEL LOCAL ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	📞 Phyt'attitude 0 800 887 887 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF France - Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	📞 N°Azur 0 810 12 18 85 PRIER APPEL LOCAL ou www.adivalor.fr

Imidan® 50 WG Insecticide polyvalent arboriculture fruitière

AGRUMES



POMMIER, PORIER



NOYER



OLIVIER



PÊCHER



CERISIER



BASF
We create chemistry

Cultivons l'innovation autrement

BASF
We create chemistry

BASF France SAS Division Agro
21, Chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY Cedex
Tél : 04 72 32 45 45 - Fax : 04 78 34 28 86
www.agro.bASF.fr

Imidan® 50 WG - ® marque déposée Gowan France S.A.S - Commercialisé par BASF France S.A.S. Division Agro. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF France - Agro (0810023033) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Usages, doses, précautions et restrictions d'emploi : consulter www.agro.bASF.fr. 460ALIE0315R – Mars 2015.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

QU'EST-CE QUE IMIDAN® 50 WG ?

Insecticide polyvalent pour la protection des vergers d'agrumes, cerisier, noyer, olivier, pêcher, poirier et pommier, Imidan® 50 WG est efficace contre les Chenilles foreuses des fruits (carpocapse des pommes et des poires, tordeuse orientale du pêcher), et contre les mouches des fruits (voir la liste dans le tableau des usages autorisés).

Propriétés biologiques d'Imidan® 50 WG :

- Agit par contact + ingestion + vapeur
- Larvicide + adulticide
- Bonne action de choc
- Efficacité indépendante de la température
- Sélectif vis-à-vis des typhlodromes (phytoséides) et de la plupart des insectes prédateurs (chrysopes, punaises anthocorides, ...)
- Ne favorise pas la rugosité (russetting) sur fruits à pépins.



LUTTE CONTRE LE CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Imidan® 50 WG s'utilise dans les différents types de programmes de protection, et notamment en lutte intégrée avec confusion sexuelle (Rak® 3 Super, etc ...):

Rappel : la lutte contre le carpocapse à l'aide de la confusion sexuelle n'est praticable que sur des populations initiales faibles : mois de 1 % de fruits attaqués à la récolte de l'année précédente et moins de 0,5 % en fin de première génération de l'année en cours. Imidan® 50 WG permet de ramener les niveaux de populations au dessous de ces seuils.

Si en cours de campagne, les conditions sont particulièrement favorables au développement du carpocapse, effectuer une application d'Imidan® 50 WG lors du pic des éclosions.

Tenir compte des informations fournies par les Bulletins de Santé du Végétal ou des messages d'information technique locaux.



LUTTE CONTRE LA TORDEUSE ORIENTALE DU PÊCHER (T.O.P.)

Imidan® 50 WG est compatible, notamment, avec les programmes de lutte intégrée avec confusion sexuelle contre ce ravageur du pêcher (confusion avec Rak® 5, etc ...).

Comme pour le carpocapse des pommes, la lutte par confusion contre la T.O.P. ne donnera satisfaction que si elle est pratiquée sur des populations réduites au départ. Il est ainsi recommandé d'effectuer une lutte insecticide classique sur la première génération afin de réduire le niveau des populations.

Utiliser Imidan® 50 WG en tenant compte des Bulletins de Santé du Végétal ou des services d'information technique locaux.



Attaque de *Cydia molesta*

LUTTE CONTRE LES MOUCHES DES FRUITS : UNE PROBLÉMATIQUE CROISSANTE EN FRANCE

Imidan® 50 WG est particulièrement efficace contre les différents diptères causant d'importants dommages aux récoltes : mouche méditerranéenne (*Ceratitis capitata*), *Drosophila suzukii*, mouche de la cerise (*Rhagoletis cerasi*), mouche du brou des noix (*Rhagoletis completa*), mouche de l'olive (*Bactrocera oleae*).

Le positionnement des applications se fera selon les informations données par le Bulletin de Santé du Végétal ou des messages d'information technique locaux.

Mouche de la cerise *Rhagoletis cerasi*

Espèces concernées : cerise



Mouche méditerranéenne *Ceratitis capitata*

Espèces concernées : Pêche, kaki



FICHE D'IDENTITÉ IMIDAN® 50 WG

- **Imidan® 50 WG** : marque déposée Gowan France S.A.S.
Produit commercialisé par BASF France S.A.S. Division Agro
- **Autorisation de Mise en Marché** : N° 2130212
- **Composition** : 500 g/kg de phosmet. Famille des organophosphorés : inhibiteur de la cholinestérase. Il agit par perturbation de la neurotransmission.
- **Formulation** : en granulés dispersables, WG
- **Conditionnement** : bidon 5 kg
- **Usages autorisés** :

Cultures	Ravageurs	Doses	Stade d'application	DAR	Nbre d'applic. /eau	ZNT /eau
Agrumes (orange uniquement)	Mouche (<i>Ceratitis capitata</i> uniquement)	1 kg/ha*	BBCH 79-89	28 j	1	50 m
Cerisier**	Mouches	1,5 kg/ha*	Jusqu'à BBCH 81	14 j	1	50 m
Olivier	Chenille phytophage (<i>Prays oleae</i> uniquement)	1,5 kg/ha*	Jusqu'à BBCH 75 (10 jours mini entre 2 applications)	28 j	2	50 m
Noyer	Mouche de l'olive	1,5 kg/ha*	Jusqu'à BBCH 77 (14 jours mini entre 2 applications)	7 j	2	50 m
Pêcher (pêcher, nectarinier et variétés similaires uniquement)	Chenilles des fruits	1,5 kg/ha*	Jusqu'à BBCH 85 (10 jours mini entre 2 applications)	14 j	2	50 m
Pommier (pommier, poirier, cognassier, nashi)	Mouche des fruits	1 kg/ha*		49 j	2	50 m
	Chenilles foreuses des fruits (<i>Cydia pomonella</i> et <i>Cydia molesta</i> uniquement)					

* Dose d'emploi sur la base d'un volume de bouillie de 1000 L/ha.
Ne pas mélangé avec des adjutants de type huile ou mouillant.

** RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES : Des manques de sélectivité avec IMIDAN® 50 WG ont été observés dans d'autres pays sur des variétés de cerisier non ou très peu présentes en France, en particulier dans le cas de mélange avec huile. Le manque de recul sur les variétés françaises de cerisiers nous amène à recommander une grande prudence sur l'emploi d'IMIDAN® 50 WG sur cerisier :

- Utiliser le produit seul,
- Ne pas traiter en conditions climatiques stressantes, présentes ou annoncées (températures basses) et en particulier sur les variétés de type Sweetheart® ou Staccato®.

Un programme de suivi de la sélectivité sur les variétés de cerisier est en cours. Dans l'attente de ces résultats, BASF et GOWAN France SAS n'engagent pas leur responsabilité en cas d'un éventuel manque de sélectivité sur cette culture.

Conditions d'emploi :

- Délai de rentrée : 24 heures.
- Pour protéger les organismes aquatiques respecter une zone non traitée de 50 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur cerisier, pommier et poirier.
- Pour protéger les organismes aquatiques respecter une zone non traitée de 50 mètres en bordure des points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent d'une largeur de 20 m pour les usages sur agrumes, olivier, pêcher et noyer.
- Pour protéger les arthropodes non ciblés, respecter une zone-tampon non traitée de 20 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.
- Dangereux pour les abeilles. Ne pas utiliser en présence d'abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison et de production d'essudats. Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes. Enlever les adventices avant leur floraison.
- Lors de la préparation de la bouillie, utiliser une eau dont le pH est inférieur à 7 (optimum 5,5).
- Ne pas stocker à plus de 40°C

Protection de l'opérateur pendant la préparation de la bouillie de pulvérisation :

- Gants en nitrile conformes à la norme EN 374-3,
- Combinaison de travail 65 % polyester/35 % coton d'un grammage au minimum de 230 g/m² traité déperlant,
- Tablier ou blouse de catégorie III type 3 PB à porter par-dessus la combinaison de travail
- Lunettes de sécurité ou écran facial.



DANGER

Rak® 3 Super : marque déposée BASF

- **Autorisation de Mise en marché** : n° 2140146
- **Composition** : 0,267 g/diffuseur de E8, E10-dodecadien-1-ol + tetradecy acetate
- **Formulation** : diffuseurs
- **Classement toxicologique** :

 - H315 Provoque une irritation cutanée
 - H317 Peut provoquer une allergie cutanée
 - H400 Très毒ique pour les organismes aquatiques.

Rak® 5 : marque déposée BASF

- **Autorisation de Mise en Marché** : N° 8900685.
- **Composition** :

 - 85,5 % acétate de Z-8 dodécényle
 - 9,5 % acétate de E-8 dodécényle

- **Classement toxicologique** :

 - H 412 : Nocif pour les organismes aquatiques; entraîne des effets néfastes à long terme.



ATTENTION

Source CTIFL